



UN SALAIRE DECENT ... TOUT SIMPLEMENT !

La deuxième réunion concernant nos salaires se tiendra le 11 mars (au lieu du 9 comme initialement prévu).

Nous espérons que la direction de Clemessy sera plus « inspirée » et qu'elle viendra avec des propositions plus sérieuses !

Nous ne pouvons pas admettre une nouvelle négociation « a minima ».

L'augmentation individuelle de cette année ne peut pas être inférieure à celle accordée l'année dernière, soit 1,8 %.

Nous ne pouvons pas faire abstraction :

- ✓ D'un pourcentage dédié aux commissions sectorielles (salariés non promus depuis plus de trois ans)
- ✓ D'une enveloppe dédiée à l'égalité professionnelle.

Depuis notre intégration dans Eiffage, la majorité des salariés de Clemessy a perdu de son pouvoir d'achat :

- Il n'y a plus d'augmentation générale
- La prime d'intéressement n'est plus équitable et risque de disparaître dès l'année prochaine avec la nouvelle règle d'attribution Eiffage pour 40 % d'entre nous (soit pour tous les salariés dont l'entreprise n'aura pas atteint son objectif)

D'après la direction, l'inflation est à zéro. Elle a oublié l'augmentation du plafond de la Sécurité Sociale et l'intégration de la mutuelle ce qui a généré sa fiscalisation.



Enfin, pour revenir à ce fameux milliard dont la direction se gargarise, rappelons qu'il est le fruit de la conscience professionnelle et du travail de l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Pour que tous les salariés soient remerciés de leurs efforts, nous revendiquons **une prime égalitaire de 500 €... nets**.

Elle permettra de compenser le manque à gagner d'un intéressement qui ne satisfait pas les petits et les moyens salaires.

Rappelons que cette année :

- 33 % de l'enveloppe seront versés en part solidaire (soit identique pour tous)
- 67 % de l'enveloppe seront calculés sur la base du salaire.

La direction doit comprendre qu'un salarié n'est pas corvéable à merci et qu'à force de « presser le citron », il ne restera que les pépins.

Ce que nous ne défendrons pas aujourd'hui sera définitivement perdu !

LA FO - LA CFE CGC - L'UNSA CLEMESSY & la CGT
10 mars 2015